



**CONCOURS DE TECHNICIEN TERRITORIAL  
SESSION 2024  
(Catégorie B)**

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Calvados ouvre, au titre de l'année 2024, dans le département du Calvados, un concours interne, un concours externe et un 3ème concours en vue de l'établissement de la liste d'aptitude aux fonctions de TECHNICIEN, par convention avec les Centres de Gestion de l'Eure, de la Manche, de l'Orne et de la Seine-Maritime.

Les épreuves de ces concours se dérouleront à Caen ou sa périphérie à partir du **11 Avril 2024**.

La pré-inscription s'effectuera **du 19 septembre 2023 au 25 octobre 2023 inclus (avant minuit, heure métropolitaine)**.

La pré-inscription en ligne sera ouverte :

- sur le site internet du Centre de Gestion du CALVADOS – [www.cdg14.fr](http://www.cdg14.fr), par l'intermédiaire du portail national « concours-territorial.fr » ;
- A l'accueil du Centre de Gestion du Calvados aux horaires habituels d'ouverture.

La date limite de dépôt du dossier d'inscription est fixée au **2 novembre 2023** (avant minuit, heure métropolitaine), les candidats devront remettre/transmettre leur dossier d'inscription au centre de gestion du Calvados soit :

- Par voie dématérialisée : Les candidats disposent de la possibilité de déposer leur dossier d'inscription dûment complété et signé sur leur « espace sécurisé candidat » sur le site internet du Centre de Gestion du Calvados et devront impérativement clôturer/valider leur inscription.

- Par voie postale à l'adresse du Centre de Gestion du Calvados : 2 impasse Initialis – CS 20052 14202 Hérouville-Saint-Clair Cedex, (cachet de la poste ou du Prestataire ou preuve de dépôt auprès du prestataire faisant foi),

- A l'accueil du Centre de Gestion du Calvados aux horaires habituels d'ouverture (du lundi au jeudi de 8 h 30 à 17 h 00 et le vendredi de 8 h 30 à 16 h 30).

**L'inscription à un concours est une démarche individuelle. Il appartient donc au candidat de transmettre personnellement son dossier original dans le délai imparti.**

Tout dossier transmis hors délai, quelle qu'en soit la cause ou insuffisamment affranchi sera systématiquement refusé. De même, tout dossier transmis par télécopie ou par email ne sera pas accepté. La transmission de l'impression d'écran de la pré-inscription sera également refusée.

**Le Centre de Gestion du Calvados ne validera l'inscription qu'à réception du dossier d'inscription soit par voie dématérialisée, voie postale ou déposé directement au centre de gestion du Calvados, dans les délais impartis.**

**Conditions d'accès au concours :**

**CONCOURS INTERNE** : ouvert aux fonctionnaires et agents publics des collectivités territoriales, de l'Etat, des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux mentionnés à l'article 5 du code général de la fonction publique portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions, **comptant au moins quatre ans de services publics au 1<sup>er</sup> janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé.**

**Les candidats devront être en activité lors de la clôture des inscriptions au concours.**

**CONCOURS EXTERNE** : ouvert aux candidats titulaires d'un baccalauréat technologique, ou d'un baccalauréat professionnel, ou d'un diplôme homologué au niveau 4 (Anciennement niveau IV) sanctionnant une formation technico-professionnelle, ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007 correspondant à **l'une des spécialités ouvertes**.

**3ème CONCOURS** : ouvert aux candidats justifiant au 1<sup>er</sup> janvier de l'année au titre de laquelle le concours est ouvert, de l'exercice pendant **quatre ans au moins** d'une ou de plusieurs activités professionnelles dans le secteur privé, quelle qu'en soit la nature, ou d'un ou plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'une ou plusieurs activités en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association.

Le concours de TECHNICIEN est ouvert par spécialité, seules les spécialités recensées sont ouvertes, le nombre de postes à pourvoir est fixé comme suit :

| Spécialités  | Concours Externe | Concours Interne | 3ème CONCOURS | TOTAL      |
|--|------------------|------------------|---------------|------------|
| Bâtiments, génie civil                                   | 14               | 22               | 9             | 45         |
| Réseaux, voirie et infrastructure                        | 9                | 4                | 3             | 16         |
| Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration | 7                | 9                | 4             | 20         |
| Aménagement urbain et développement durable              | 1                | 1                | 1             | 3          |
| Déplacements, transports                                 | 2                | 3                | 1             | 6          |
| Espaces verts et naturels                                | 2                | 4                | 2             | 8          |
| Ingénierie, informatique et systèmes d'information       | 10               | 17               | 7             | 34         |
| Services et interventions techniques                     | 5                | 8                | 3             | 16         |
| Métiers du spectacle                                     | 3                | 2                | 1             | 6          |
| <b>TOTAL DES POSTES</b>                                  | <b>53</b>        | <b>70</b>        | <b>31</b>     | <b>154</b> |

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE, CONTACTEZ LE SERVICE CONCOURS  
CENTRE DE GESTION DU CALVADOS  
2 Impasse Initialis – CS 20052  
14202 HEROUVILLE-ST-CLAIR CEDEX  
Tél. 02.31.15.50.20 – [concours@cdg14.fr](mailto:concours@cdg14.fr)**